

Audience orientation saisie immobilière

Par **lionel89**, le **06/10/2015** à **10:46**

Bonjour le 09 juin dernier j'ai été convoqué à comparaître à une audience d'orientation de la procédure de saisie immobilière pour la vente d'un bien immobilier et cette procédure est faite a la demande du Trésor public je ne m'y suis pas présenté et mon avocat a omis de s'y présenter également je l'ai dessaisie de cette affaire depuis je n'ai aucune nouvelle du tribunal j'ai remarqué sur votre site qu'à la suite de cette audience le tribunal avait quatre mois pour reconvoquer les parties a une nouvelle audience.

Pouvez-vous me dire quelle suite sera donnée a une affaire de cette sorte ne pouvant avoir des renseignements par ailleurs

Merci par à avance